

MUNICIPALITÉ DE THORNE
Séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015 (19 h)

Le procès-verbal de la dernière séance régulière de la Municipalité de Thorne tenue le 8 septembre 2015 à 19 h, sous la présidence de la maîtresse suppléante, Mme. Karen Kelly.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE
E.Dagenais-Schwartz, E. Pasch, D.Stafford, J.Abbott-Miller
M.Born a confirmé son absence.
T.Murdock était absent.

Rick Leders, Stacy Lafleur, Pierre Champoux
2. PÉRIODE DES QUESTIONS/ VISITEURS
Rasalind Bruce, Darl & Brenda Garlough, Mark Killoran, Pat St-Louis, Bonnie Quanbury, Robert Wills, Donna St-Louis, Marlene Pasch, Judy Hancock, Robert & Norma Charette, James Hancock, Brenda Papineau, Gilles Ouimet.

Mr. Garlough voulait connaître les résultats du sondage qui avait été envoyé aux résidents des zones 15 et 16 concernant la réutilisation. Il a également demandé si des mesures seront prises. La DG l'informa que 84 résidents ont accepté la demande et 6 résidents l'ont refusé.

Mr. Garlough interroge la fosse septique sur la propriété située au 84, chemin Thorne Lake. La Pro-maire K. Kelly a demandé à l'inspecteur d'envoyer une lettre au propriétaire concernant ce sujet.

Mr. Killoran a demandé un bref résumé de la réunion du comité de consultation en urbanisme. Mme. K. Kelly l'informa que cette réunion était une séance d'information pour discuter de la meilleure façon de s'y prendre avec la réutilisation. Elle a également mentionné qu'une autre réunion du comité aura lieu dans les deux prochaines semaines. L'Association du lac Thorne sera informé et Mme Greenshield également.

M. Killoran a demandé si une recommandation du Comité de planification allait être soumise au Conseil. K. Kelly lui a assuré qu'une recommandation allait être soumise et le Conseil votera sur ce sujet.

Il voulait aussi connaître la position du Conseil et Mme K. Kelly lui a conseillé qu'elle était pour une réutilisation, mais cela dépend du vote de conseil.

Mme Quanbury est très inquiète de la situation financière de la municipalité. Elle déclare que si la municipalité continue à dépenser elle fait face à une augmentation de taxes de 17%. La directrice générale est heureuse d'aviser que la municipalité a présentement un surplus et que toutes les dépenses effectuées ont été comptabilisées.

Mme Charette a déclaré qu'elle détesterait voir une augmentation d'impôt en raison de l'achat du camion d'incendie stupide et la rétro caveuse que la municipalité n'a pas besoin.

Mr. Ouimet a demandé quel était l'intention du Conseil concernant l'entreposage du camion citerne. Le conseiller E. Pasch a mentionné qu'il avait rencontré M. Ouimet et la conseillère K. Kelly pour discuter de l'utilisation de l'édifice Bretzlaff jusqu'à la mi-avril ou jusqu'à ce que tout soit réglé. Une réunion avec le TCRA, le Service des incendies et le Conseil est prévue pour le 14 Septembre, 2015 à 19:00.
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
138-09/2015
Il est proposé par E.Pasch, appuyé par D.Stafford et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes;

#24 Le jour du souvenir
#25 Déclaration – Jour des aîné(e)s
#26 Toilette au dépotoir
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 AOUT 2015
139-09/2015
Il est proposé par D.Stafford et appuyé par E.Dagenais Schwartz et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 11 août 2015 avec les modifications suivantes :

#11 Ajouté les noms des récipients de bourses
#19 En anglais ajouté : ``If funding was found because it was not budgeted for``
#23 Ajouté le nom des conseillers
#29 Ajouté le commentaire du conseiller E.Pasch à propos des luminaires
5. SUIVI
Aucun suivi ce mois-ci
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR
1) Rapport de l'inspecteur
L'inspecteur a lu son rapport.

La conseillère K. Kelly a demandé si l'inspecteur avait vérifié la propriété sur le chemin Schwartz où il avait potentiellement des creusements de fait près du ruisseau et il a dit que tout était correct que le courant était loin. Mr.Champoux a déclaré qu'il irait vérifier à nouveau.
7. RAPPORT DU CONTREMAITRE ROUTIER
Le contremaître routier a lu son rapport.

Dans son rapport, il a mentionné qu'Otter Lake allait maintenir le chemin Milliken pendant les mois d'été et que Thorne déblaierait la neige pendant les mois d'hiver.

Il a également demandé au Conseil s'il pouvait acheter le gravier de Campbell's Bay Ciment car ce serait beaucoup plus proche pour transporter le gravier.
8. GRAVIER POUR LE CHEMIN GEERMOUNT
ATTENDU QUE la municipalité a reçu une subvention de 25 000 \$ pour réparer le chemin Greermount ;
ATTENDU QUE le contremaître croit qu'il y aurait des avantages à l'achat du gravier de Campbell's Bay Ciment car il est plus proche que notre fosse :
ATTENDU QUE le coût du gravier est de 8,50 \$ la tonne et nous avons besoin entre 1500 et 2000 tonnes:

PAR CONSÉQUENT;

- 140-09/2015** Il est proposé par E.Pasch appuyé par J.Abbott-Miller, et unanimement résolu d'acheter le gravier de Campbell's bay ciment au prix de 8.50\$ la tonne.
9. BORNE SÈCHE 2015
ATTENDU QU' une borne sèche sera installé sur le chemin Johnson;
ATTENDU QUE le contremaître routier a informé le Conseil qu'il ne pouvait pas l'installer avec notre pelleteuse à cet endroit car il ne peut pas aller assez loin;
ATTENDU QU' il suggère que nous appelons Doug Zacharias pour voir si il serait disponible de le faire pour nous, car il a déjà installé une borne sèche pour la municipalité;
PAR CONSÉQUENT;
- 141-09/2015** Il est proposé par E.Pasch appuyer par D.Stafford, et résolu à l'unanimité de téléphoner Doug Zacharias.
- La Pro-maire a demandé au contremaitre routier de mettre en place une affiche sur le chemin Greermount où le chemin a été élargi.
10. COMITÉ D'ENTRETIEN ROUTIER
 Le conseiller E.Pasch a lu son rapport.
- Dans son rapport, il mentionne la réunion du Comité de route qui a eu lieu le 21 août 2015 et la réunion avec le Comité de la route à Otter Lake qui a eu lieu le 28 août, 2015 concernant le maintien du chemin Milliken. Nous aurons besoin d'ajouter 0,6 km à notre contrat de neige.
- Il a également mentionné que les salaires des gars de la route et le stockage du camion de pompiers ont été discutés.
11. RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
 Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.
12. RAPPORT DU COMITÉ DE PLANIFICATION D'AMÉNAGEMENT
 La conseillère K. Kelly aimerait planifier une séance de travail dans les prochaines 2 semaines.
13. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION
 Les contrats des employés ont été discutés lors d'une réunion du comité, le 7 Septembre 2015.
14. RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET CULTURE
 Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.
15. RAPPORT DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
 Aucun rapport n'a été soumis ce mois-ci.
16. BORNE SECHE 2016
ATTENDU QUE les travailleurs municipaux sont maintenant en mesure d'installer des bornes sèches avec la nouvelle pelle rétrocaveuse;
ATTENDU QUE nous n'avons pas besoin d'embaucher quelqu'un de l'extérieur pour l'installer ce qui nous permettra d'économiser de l'argent;
ATTENDU QUE la municipalité peut maintenant en installer deux pour le prix d'un;
PAR CONSÉQUENT ;
- 142-09/2015** Il est proposé par D.Stafford appuyer par J.Abbott-Miller, et résolu à l'unanimité d'installer deux bornes sèches en 2016.
17. SERVICE D'INCENDIE
 1) *Rapport du chef des pompiers*
 Le rapport du chef des pompiers a été déposé par D.Stafford.
- 2) *Entreposage du camion citerne*
 Une réunion aura lieu le 14 septembre 2015 à 19h.
18. CONTRATS DE VENTE
 Nous avons reçu 4 actes pendant le mois d'août pour un montant total de \$ 380.00.
19. CONTRATS DES EMPLOYÉS
ATTENDU QUE le contrat de tous les employés a été examiné;
ATTENDU QUE des modifications ont été apportées par le conseil;
ATTENDU QUE le comité d'administration a recommandé que nos employés reçoivent leurs augmentations à partir du 1er août 2015;
PAR CONSÉQUENT;
- 143-09/2015** Il est proposé par E.Pasch appuyer par E.Schwartz –Dagenais et unanimement résolu que les contrats soient acceptés.
- La conseillère K.Kelly demande à la DG de vérifier avec notre comptable l'indemnité des bottes.
20. OCTOBERFEST
ATTENDU QUE le festival Oktoberfest a lieu chaque année en Octobre;
ATTENDU QUE le Comité D'Oktoberfest a demandé que le conseil leur donnât la permission de:
- Dépasser le règlement sur le bruit
 - Procéder avec la parade annuelle
 - Avoir accès à la salle du Conseil
 - Tenir les feux d'artifice annuels
 - Avoir le camion d'incendie
 - L'utiliser la niveleuse
- PAR CONSÉQUENT;**
- 144-09/2015** Il est proposé par E. Dagenais-Schwartz appuyée par D. Stafford et résolu à l'unanimité que la municipalité donne la permission et appuie les demandes du comité d'Oktoberfest pour la fin de semaine du 2, 3 et 4 octobre.
- La DG a été demandé de vérifier avec le maire s'il serait disponible pour représenter la municipalité lors de la cérémonie d'ouverture le vendredi 2 octobre à 20 heures.
- Le Conseil aimerait qu'une lettre soit envoyée au comité d'Oktoberfest les informant que leurs demandes ont été acceptées
21. SCÉANCES DE TRAVAIL – 3 OCTOBRE
 La conseillère J.Abbott-Miller et la DG participeront à la séance de travail qui aura lieu le 3 octobre, 2015.

22. DEMANDE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS BOIS DE L'OUTAOUAIS
ATTENDU QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois va avoir un rallye à vélo le 3 octobre 2015;
ATTENDU QUE ils ont demandé l'autorisation du Conseil de passer à travers le village ;
PAR CONSÉQUENT ;
145-09/2015 Il est proposé par E. Pasch appuyé par J. Abbott Miller et résolu à l'unanimité de donner autorisation et d'envoyer une lettre d'approbation à la Commission scolaire.
23. AVOCAT
ATTENDU QUE la non-conformité de la propriété portant le matricule 1371-04-3301 en regard des règlements d'urbanisme de la Municipalité;
ATTENDU QUE le propriétaire de cet immeuble néglige ou refuse de se conformer à ladite réglementation, malgré la transmission d'une mise en demeure par les procureurs de la Municipalité ;
PAR CONSÉQUENT;
Il est proposé par _____ et résolu unanimement de mandater le cabinet Deveau Avocats aux fins de prendre toutes les procédures judiciaires qui s'imposent visant à assurer la conformité de la propriété portant le matricule 1371-04-3301 aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;
146-09/2015 Il est proposé par J. Abbott Miller appuyé par D. Stafford et résolu à l'unanimité de ne pas accepter la résolution susmentionnée. Notre avocat a déclaré que ceci relève du droit civil et que la municipalité doit lui envoyer une amende avant de porter ce sujet devant les tribunaux.
24. RAPPORT DU MAIRE - RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC
25. SUIVI DE LA RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC
26. VARIA
27. JOUR DU SOUVENIR
La Pro-maire informe le conseil que la conseillère M. Born s'occupera d'organiser la cérémonie du jour du Souvenir.
147-09/2015 Il est proposé par D.Stafford appuyé par E. Pasch et résolu à l'unanimité d'organiser une cérémonie du jour du Souvenir, le mercredi 11 novembre, ici à 2015 à partir de 10h45. La municipalité va couvrir toutes les dépenses pour la nourriture et les boissons cependant ils ne doivent pas excéder 100 \$.
Le conseiller E. Pasch va communiquer avec Mark Keller pour se tenir sur ses gardes et la conseillère M. Born va demander la présence du régiment.
28. DECLARATION – JOUR DES AINEES
Ce sujet sera reporté à la prochaine réunion du conseil.
29. TOILETTE AU DEPOTOIR
La conseillère E.Dagenais Schwartz a demandé s'il y avait d'autres options qui pourraient économiser de l'argent. Les conseillers estiment que pomper les toilettes une fois par mois est excessif.
La conseillère J. Abbott Miller va obtenir de l'information pour l'achat d'une toilette.
Ce sujet sera reporté à la prochaine réunion du Conseil en Octobre.
30. PAIEMENT DES FACTURES
148-09/2015 Il est proposé par D.Stafford appuyé par E.Pasch, et unanimement résolu que les factures totales de 41 783.46 \$ soient payées.
Certificat d'autorité de fonds.
Je, la soussignée, Stacy Lafleur, Directrice générale pour la municipalité de Thorne certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les factures telles que mentionnées ci-dessous :
- | | | | |
|--------------------------------|-------------|------------------------------|--------------|
| 3477835 Canada Inc. | \$ 1941.89 | Lafleur, Stacy | \$ 59.40 |
| Bell Mobilité | \$ 40.70 | Leders, Richard | \$ 64.35 |
| Benson Auto Parts | \$ 163.74 | MacEwen Petroleum | \$ 1 409.78 |
| Bretzlaff Store | \$ 7 519.25 | Ministre du Revenu du Québec | \$ 4 254.19 |
| Brigade de Feu Volontaire inc. | \$ 108.00 | MRC Pontiac | \$ 280.89 |
| Canada Customs and Revenue | \$ 1 727.55 | National Bank of Canada | \$ 132.91 |
| Champoux Pierre | \$ 303.33 | Standard Life | \$ 1 196.31 |
| Deveau Avocats | \$ 4 474.12 | Studio Colleen | \$ 46.00 |
| Dubeau, Steven | \$ 168.30 | Telebec | \$ 449.13 |
| Gerard Labelle CPA inc | \$ 689.85 | Villeneuve, Chantal | \$ 19.80 |
| Hydro Québec | \$ 742.58 | WePc.ca | \$ 149.47 |
| Ken's Auto Service | \$ 211.27 | Salary | \$ 15 000.95 |
- La conseillère D.Stafford a interrogé la facture de l'avocat. La DG a lu les services professionnels qui ont été rendus pour la facture. Dans la facture, il déclare qu'une conversation avec un contribuable a été imputée à la municipalité. La DG examinera ce fait.
La directrice générale a été demandé s'il est légal de mettre une limite sur les sommes dépensées pour les frais d'avocat.
La conseillère K.Kelly interroge la facture de Télébec. Elle croit qu'elle est très coûteuse. La DG l'informe que c'est une ligne commerciale et qu'ils ne peuvent pas faire grand-chose à ce sujet.
En foi de quoi, que ce certificat est donné à Ladysmith, 8 septembre, 2015
- Stacy Lafleur, Directrice générale
31. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION
149-08/2015 Il est proposé par E.Dagenais-Schwartz appuyé par D.Stafford, et résolu unanimement de lever la séance ordinaire à 20 h 20.

La prochaine séance ordinaire du Conseil aura lieu à 19 h le 13 octobre 2015.

.....
Terence Murdock
Maire

.....
Stacy Lafleur
Directrice générale

La version française est la version officielle — The French version is the official version